

PROJET PEDAGOGIQUE

L'enfant au cœur du projet !



Les Francas de Saint-Juéry
Espace Victor Hugo
Côtes des Brus
81160 SAINT-JUERY

Table des matières

Table des matières.....	0
Contexte géographique.....	4
Du Département du Tarn à la commune de Saint-Juéry.....	4
Le Département.....	4
La communauté d'Agglomération du Grand Albigeois	4
La commune de Saint-Juéry	5
L'association Les Francas de Saint-Juéry.....	5
Des bénévoles parents.....	5
Le personnel salarié	6
L'équipe d'animation.....	6
Les locaux.....	7
Les Accueils périscolaires et extrascolaires	8
Le fonctionnement	9
Fonctionnement commun	9
Le projet pédagogique 2024-2025	19
Les objectifs généraux.....	19
Projet de direction.....	19
Accueil de loisirs	19
Contexte	19
Les missions de l'ALAE	19
L'ALAE, lieu de loisirs, de récupération.	20
Les principaux axes de travail.....	20
Les intentions pédagogiques.....	20
Le projet d'animation	22
Présentation	22
Le projet Temps méridien	23
1- Axes de développement et objectifs	23
2 - Objectifs pédagogiques	24
3 - Moyens mis en œuvre.....	24
5- Contexte	25
6- Ressources matérielles.....	26
Budget attribué	26
7- Conditions et modalités d'accueil	26
Spécificités Louisa Paulin.....	28
8- Activités proposées	28
Conclusion	28
Evaluation	29

Qu'est-ce qu'on évalue ?.....	29
Outils utilisés pour évaluer	29
Evaluations des stagiaires BAFA / ou autres.....	30
<i>HYGIENE ET SANTE (cf réglementation 2010)</i>	30
1. PIQUE NIQUE :	30
2. PAI ENFANTS :.....	30
3. Contrôle sanitaire :.....	30
<i>Le partenariat</i>	30

Ce projet, commun aux 5 structures, découle du projet éducatif associatif. Les ALAE (Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles) au-delà de répondre aux besoins de garde des enfants inscrits, propose des **activités** et des **projets de loisirs socio-éducatifs et socio-culturels** ayant une réelle pertinence pédagogique. La structure est associée à l'école et en ce sens elle explore conjointement avec elle les projets, possède le même règlement intérieur, partage les locaux...

Ce projet pédagogique va servir de cadre de référence pour l'accueil de loisirs de l'année.

Il regroupe l'ensemble des objectifs, des étapes et des moyens à mettre en œuvre pour réaliser cet accueil dans les meilleures conditions.

L'équipe pédagogique sera à l'écoute de chaque enfant, soucieuse de son bien-être physique et psychologique. Elle veillera à sa sécurité physique, morale et affective au quotidien.

L'équipe de direction sera garante du bon fonctionnement et du déroulement de l'accueil de loisirs. Elle sera présente sur le terrain et lors de la vie quotidienne **pour permettre à chaque enfant de vivre une expérience enrichissante** au sein de la collectivité.

Contexte

L'association des Francas de Saint-Juéry est née en 1986. Depuis, elle mène une présence active sur la commune en accueillant les enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire les jours de classe et les mercredis et de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) extrascolaire : les petites vacances (hiver, printemps, automne et 1 semaine aux vacances de fin d'année) et les grandes vacances (juillet et août). C'est en 1990 que la municipalité a souhaité développer l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires en confiant à l'association l'organisation et la mise en place des Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) sur la commune.

De par son ancrage local (Conseil d'Administration constitué de parents et d'élus municipaux), l'association des Francas de Saint-Juéry, avec le soutien de la municipalité, a développé les activités d'accueil au travers des ALAE et de l'Accueil de Loisirs. Aboutissement d'un travail de réflexion sur l'action éducative dans le temps libre des enfants, entre les élus de la commune et les différents acteurs associatifs, prenant ainsi en compte la dimension sociale et culturelle lié au territoire communal, voire extra communal.

Notre association est affiliée à la Fédération des Francas, un mouvement d'Education Populaire reconnu d'Utilité Publique et agréé par l'état comme mouvement d'éducation complémentaire de l'enseignement public.

L'objectif fondamental du Mouvement d'Education Populaire des FRANCAS, à savoir : contribuer, « avec les enfants et les jeunes », à la formation de « l'Homme et du Citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible ».

Un préalable qui situe le sens du Projet Educatif des Francas de Saint-Juéry, dans un contexte qui évolue tant du point de vue des situations sociales et culturelles des familles et donc des enfants, que de la mise en œuvre du Projet Educatif de la Ville de Saint-Juéry.

Contexte géographique

Du Département du Tarn à la commune de Saint-Juéry

Le Département

Les Francas de Saint-Juéry sont situés dans le département du Tarn (81). En 2021, il comptait 393 572 habitants dont environ 63000 enfants de moins de 14 ans. Cela représente 16 % de la population du Département. Une population en augmentation par rapport au dernier recensement de 2015.



De la population à moins de 14 ans

La communauté d'Agglomération du Grand Albigeois

Créée en 2003, La communauté d'agglomération de l'Albigeois se compose de 16 communes-membres et forme un ensemble homogène de près de 85 000 habitants autour de sa ville-centre, préfecture du Tarn, Albi. L'agglomération albigeoise est un pôle d'équilibre majeur au cœur de la région Occitanie. L'agglomération compte 7417 enfants âgés de 3 à 11 ans



La CA Grand Albigeois est signataire d'une Convention Territoriale Globale (CTG) cosignée par la municipalité de Saint-Juéry. La CTG est un nouveau dispositif de la Caisse nationale d'allocations familiales et des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) qui vise à renforcer l'adaptation des réponses aux besoins des habitants dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique, de la vie sociale et du logement.

Nous nous positionnons dans ce cadre pour répondre à deux axes de la convention ; l'axe 2 et l'axe 4 :

➤ AXE 2 – ENFANCE : CONSOLIDER L'ACTION ÉDUCATIVE EN DIRECTION DE TOUS LES ENFANTS

- **Maintenir l'offre d'accueil périscolaire et développer l'offre d'accueil extrascolaire sur toutes les communes**
- **Renforcer la présence du réseau des médiathèques sur davantage de communes de l'agglomération**
- **Étudier la possibilité de proposer du soutien à la scolarité sur davantage de communes**
- **Favoriser l'interconnaissance et les échanges de pratiques entre acteurs éducatifs sur les communes et à l'échelle de l'agglomération**

› AXE 4 – SOUTENIR LES PARENTS, NOTAMMENT LES PLUS FRAGILES

- › Favoriser une diversité de projets de soutien aux parents
- › Réfléchir à l'accueil des parents au sein des services et structures qui s'adressent aux familles (crèches, centres de loisirs, écoles etc) pour renforcer le lien parents/ professionnels
- › Soutenir la contribution des équipements et services communautaires aux projets de soutien à la parentalité portés par les acteurs du territoire
- › Favoriser la mise en lien des acteurs et la communication de l'offre de services de soutien à la parentalité

La commune de Saint-Juéry



La ville de Saint-Juéry compte 6864 habitants selon le dernier recensement INSEE de 2021 dont 659 enfants âgés de 3 à 11 ans. A 7 km au nord-est de la ville d'Albi, Saint-Juéry est située sur la rive gauche du Tarn et sur la route touristique qui mène à Ambialet, où un prieuré surplombe la Vallée du Tarn.

Saint-Juéry est une commune en périphérie de la ville d'ALBI, préfecture du département. Elle bénéficie de son influence en termes d'attractivité à la fois touristique et économique. Elle possède toutefois une économie propre avec l'implantation de plusieurs commerces et la présence de deux zones d'activités industrielles et artisanales. Elle possède la compétence « Enfance et jeunesse ». Les Francas de Saint-Juéry exerce par convention la compétence péri et extrascolaire.

659

Enfants de 3 à 11 ans

Source INSEE. 2021

L'association Les Francas de Saint-Juéry

Les Francas de Saint-Juéry sont nés en 1986 ! Ils adhèrent au Mouvement National d'Education Populaire Les FRANCAS avec lequel nous partageons les valeurs :

humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix

Des bénévoles parents

Le conseil d'administration est constitué de parents bénévoles et d'élu(e)s municipaux(ales). Ils élisent les membres du bureau pour administrer la structure, recruter l'équipe administrative et pédagogique.

En 2024, le Conseil d'administration est composé de 13 membres. Le bureau, quant à lui est constitué comme suit :

Président : Gilles BOUZIN

Vice-Présidentes : Lucie-Anne DEJOUX & Audrey GALINIE

Trésorier : Alexandre DISSAUX

Trésorière adjointe : Laure BORTOT

Secrétaire : Esther CLIPET-NOURI

Secrétaires Adjoint(e)s : Magali ZANINI & Florian BOSSUWE

Le rôle du Conseil d'Administration est essentiel :

- Il définit le projet éducatif
- Il gère les moyens humains
- Il gère les moyens financiers de l'association
- Il travaille en lien avec les partenaires institutionnels (municipalité...).

Le personnel salarié

L'équipe de Direction

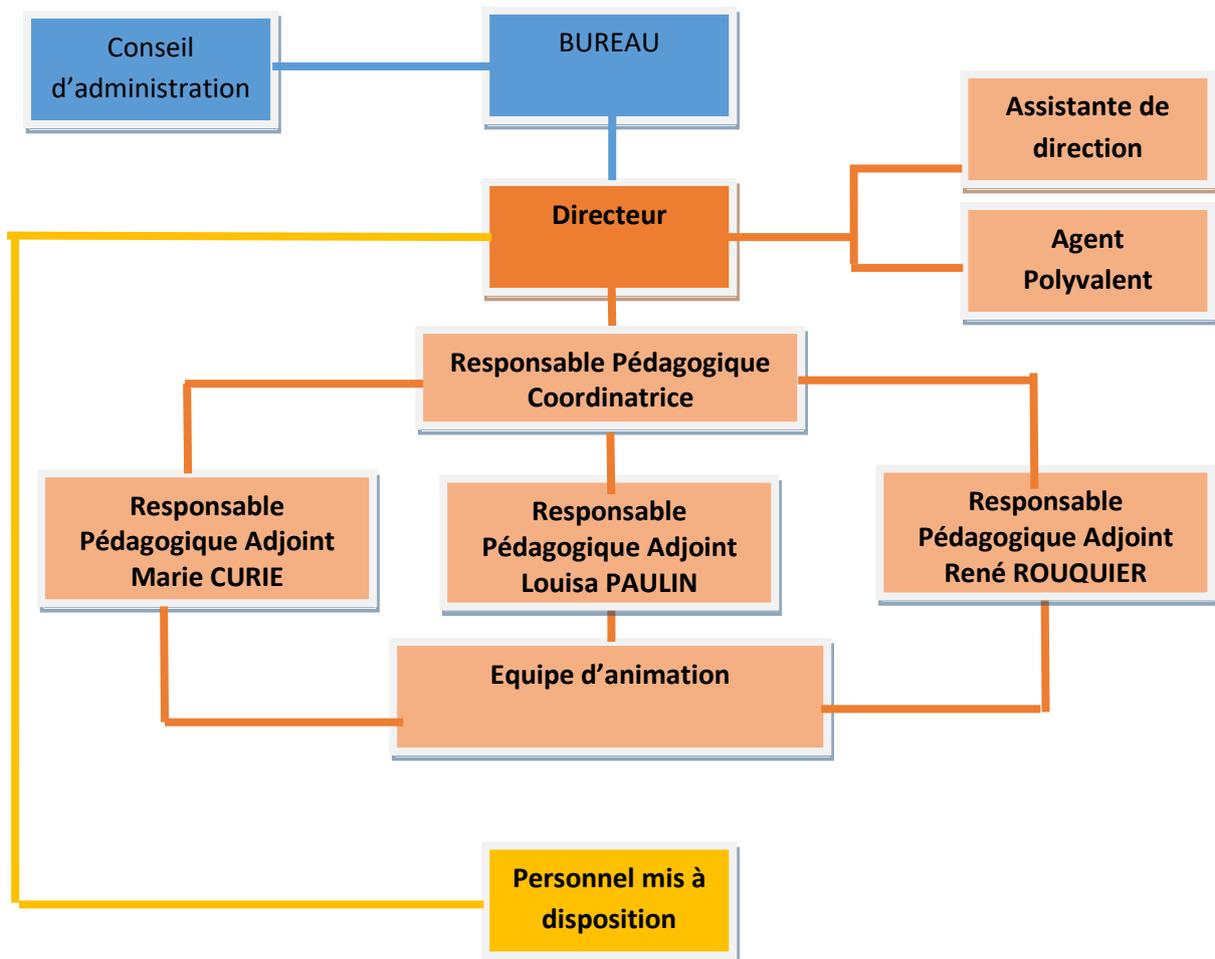
- Un Directeur : Assure la gestion administrative, financière, humaine et pédagogique de l'association.
- Deux Responsables Pédagogiques Coordinatrices : Elles coordonnent les ALAE, les mercredis et les vacances. A partir du mois de novembre, une seule Responsable Pédagogique Coordinatrice.
- Deux Responsables Pédagogiques Adjoints : Assurent un relais sur les structures périscolaires, assurent des directions sur les vacances. A partir du mois de novembre, il y aura 3 Responsables Pédagogiques Adjoints.
- Une Assistante de Gestion : Assure l'accueil des familles, les renseignements, les inscriptions, les règlements, la facturation et le suivi budgétaire...
- Un Agent d'Entretien Polyvalent assure l'organisation logistique de la structure : entretien, gestion du matériel et des véhicules, bricolage...

L'équipe d'animation

- Treize animateurs assurent l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Des animateurs peuvent assurer des directions en fonction de leurs compétences et diplômes professionnels.

- La municipalité de Saint-Juéry met à disposition de l'association du personnel pour accompagner les enfants sur les temps péri et extrascolaire ainsi que pour l'accompagnement des enfants à spécificités sur les temps extrascolaires.
- Des animateurs vacataires sont recrutés pour les périodes de vacances scolaires afin de compléter les équipes.

Organigramme de la structure



Les locaux

Le siège de l'association se situe :

Espace Victor Hugo
Côte des brus
81160 Saint-Juéry

Les Accueils périscolaires et extrascolaires

A l'Espace Victor Hugo

Nous accueillons ici les enfants sur les mercredis et chaque période de vacances ainsi que sur l'ALAE du soir pour les maternelles et élémentaires des écoles Marie CURIE. L'accueil de Loisirs est déclaré au SDJES du Tarn, ALAE, ALSH, mercredis.

Nous disposons d'un vaste espace composé en rez-de-chaussée :

- D'un hall d'accueil
- D'une salle de motricité/sieste
- De la salle des animateurs
- De l'infirmier
- De 3 bureaux

A l'étage :

L'espace se divise en deux ailes. L'aile gauche pour les élémentaires, la droite pour les maternelles.

Aile des maternelles

- Bloc sanitaire avec douche
- 2 salles d'activité
- 1 coin lecture

Aile des élémentaires

- 2 salles d'activité
- La régie
- Une pièce de rangement
- La tisanerie

Sur le palier de l'étage

- Un hall
- Un bloc sanitaire fille
- Un bloc sanitaire garçon

Les espaces extérieurs sécurisés se composent :

- D'un préau
- D'une grande cour
- D'une petite cour réservée aux maternelles
- D'un bois
- D'un city stade
- D'une aire de jeux pour les moins de 6 ans

Sur les Écoles maternelles et élémentaires René Rouquier (ALAE).

Nous partageons les locaux avec l'école. Nous avons à notre disposition :

- Un espace ALAE au centre de l'école composée d'une grande salle commune et d'une salle d'activité annexe.
- Des sanitaires
- Une cuisine pédagogique
- Les cours extérieures et les sanitaires de l'écoles

Sur les Écoles maternelles et élémentaires Marie Curie (ALAE matin et midi).

Nous partageons les locaux avec l'école. Nous avons à notre disposition :

- Les 2 salles de motricité maternelle et élémentaire ainsi qu'un accès aux espaces communs et extérieurs.
- Deux cours du côté élémentaires et les sanitaires extérieurs
- Une cour côté maternelles.
- Les sanitaires de l'école

Sur l'École Louisa Paulin (ALAE)

Nous partageons les locaux avec l'école. Nous avons à notre disposition :

- La salle de motricité ainsi que l'accès aux espaces communs, à la cour et aux sanitaires de l'école.

Le fonctionnement

Les ALAE sont soumis à la législation et la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

« La réglementation applicable à l'Accueil de Loisirs autorise l'accueil d'enfants à compter de l'âge de leur scolarisation effective ». Le Code de la santé publique subordonne la création, l'extension ou la transformation de centres de loisirs publics ou privés à l'autorisation du Préfet de département, après avis du médecin responsable du service départemental de protection maternelle et infantile (PMI). Cet avis porte sur l'adaptation aux besoins et aux rythmes de vie des enfants de moins de six ans, des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement du centre.

L'ALAE fonctionne durant la semaine, en dehors des vacances et jours fériés.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – plus couramment appelé centre de loisirs ou centre aéré, est un accueil collectif sans hébergement caractérisé par une fréquentation régulière des mineurs inscrits. Il leur offre l'occasion de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente, définies à partir d'un projet éducatif propre à chaque organisateur et d'un projet pédagogique propre à chaque équipe d'encadrement.

Les accueils de loisirs se déroulent à la journée pendant l'année scolaire, ils sont alors décrits comme « périscolaires » (avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, le mercredi ou pendant les petites et grandes vacances scolaires.)

Fonctionnement commun

Ponctuellement l'équipe des Francas peut accueillir des stagiaires.

L'équipe d'animation se réunira à raison de 1h par semaine pour l'organisation générale de la structure,

2h par semaine pour l'organisation des activités périscolaires.

1h par semaine pour la préparation des mercredis. Et 1 heure de bilan tous les quinze jours.

Des temps plus longs, une fois par période seront consacrés à l'élaboration des programmes d'activité pour chaque période.

Ces réunions nous permettront :

- De coordonner l'équipe,
- D'établir les projets d'animation et les plannings d'activités,
- D'évaluer notre projet pédagogique et nos projets d'animations,
- De réajuster les projets en cours,
- D'élaborer des projets d'animation
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'étudier les différents comportements des enfants, de mettre en avant leurs besoins et de trouver les moyens d'y répondre.

ACCUEIL – Horaires

L'accueil des Francas, à l'Espace Victor Hugo, est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

La structure est ouverte toute l'année sur toutes les périodes sauf une semaine aux vacances de fin d'année.

L'accueil périscolaire

7h30-8h30 : Accueil du matin. Du lundi au vendredi, ce temps d'accueil est assuré par un animateur et/ou une employée municipale, pour permettre aux enfants de se réveiller en douceur, nous mettons en place des jeux calmes : Coins coloriages, jeux de société, lecture....

Les accueils se font dans l'enceinte des écoles pour les maternelles Marie Curie et Louisa Paulin. Pour le groupe scolaire de l'école René Rouquier cet accueil se fait dans la salle ALAE. L'accueil de l'élémentaire Marie Curie se déroule dans la salle d'activité de l'école.

11h30-13h30 : Le temps du midi (les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Maternelle

René Rouquier	Louisa Paulin	Marie Curie
Accueil		
- A partir de 11h20 : les animateurs et/ou ATSEM mettent à jour la tablette en fonction des inscriptions à la cantine.		
- 11h20/11h30 : appel des enfants qui mangent à la cantine dans les classes.		
- Une ATSEM et/ou un animateur gère les enfants qui restent à l'ALAE sur l'accueil de midi jusqu'à 12h30.		
- En fonction de la météo, les enfants vont s'aérer 15 minutes ou bien ils se rassemblent en bibliothèque pour écouter une	Préparation des enfants pour prendre le bus. Départ dès l'arrivée de l'ATSEM pour aller manger à la cantine de l'école	Les enfants se rendent à la cantine après être passés aux toilettes.

histoire, chanter des chansons... - 11h45 : Après être passés aux toilettes, les enfants se rendent à la cantine.	René Rouquier. Les enfants arrivent à l'école vont aux toilettes et rejoignent les copains de l'école René Rouquier à table.	
<p>Repas</p> <p>Service sur table avec 6 enfants maximum par table (ou 5 enfants et un animateur).</p> <p>Le personnel municipal assure le service conjointement avec l'équipe d'animation.</p> <p>L'équipe d'animation et des ATSEM ou employés municipaux partagent les repas avec les enfants.</p> <p>C'est un temps éducatif qui permet l'approche autour de l'alimentation, le goûter à tout...</p>		
<p>A la fin du repas, les enfants sortent par petits groupes.</p> <p>Passage aux toilettes et temps calme.</p> <p>Vers 13h, les PS-MS vont à la sieste, accompagné par les animateurs.</p> <p>Les GS restent en activité calme (histoires, échanges...)</p>	<p>A la fin du repas, les enfants sortent par petits groupes.</p> <p>Passage aux toilettes et temps calme.</p> <p>Reprise du bus.</p> <p>Si la météo le permet, petits jeux et accompagnement des TPS-PS-MS à la sieste par les ATSEM.</p>	<p>A la fin du repas, les enfants sortent par petits groupes.</p> <p>Passage aux toilettes et temps calme.</p> <p>Jeux, animations et installation à la sieste par les ATSEM jusqu'au retour des enseignants.</p>

Elémentaire :

René Rouquier	Marie Curie
<p>Accueil</p> <p>A partir de 11h20 : Les animateurs et le personnel de Mairie mettent à jour les tablettes en fonction des inscriptions à la cantine.</p>	
<p>11h30, en classe : Appel des enfants qui mangent à la cantine ou restent à l'accueil de midi.</p> <p>Ceux qui n'ont pas été récupérés, rejoignent le groupe jusqu'à l'arrivée de leur famille.</p>	<p>11h30, en classe : Appel des enfants qui mangent à la cantine ou restent à l'accueil de midi.</p> <p>Ceux qui n'ont pas été récupérés, rejoignent le groupe jusqu'à l'arrivée de leur famille.</p>

	Utilisation des 2 cours pour séparer les classes CP-CE1, des CE2-CM1 et 2
Pôles d'animation	
<p>1 pôle ludothèque, petits jeux et activités sur table dans la salle ALAE. 1 animateur et 2 personnels Mairie (en fonction du nombre d'enfants).</p> <p>1 pôle jeux extérieurs 2 à 3 animateurs (en fonction du nombre d'enfants).</p> <p>Les APC peuvent être organisés par les enseignants entre 11h30 et 12h00.</p>	<p>2 pôles ludothèque, petits jeux et activités sur table en fonction du nombre d'enfants dans les 2 halls de l'école et une classe pour les CE2-CM avec 2 animateurs et/ou personnel Mairie. La salle de motricité pour les CP-CE1.</p> <p>1 pôle jeux extérieurs avec 2 ou 3 animateurs et/ou personnel Mairie (en fonction du nombre d'enfants).</p> <p>1 pôle jeux d'expression dans la salle d'activités (selon la météo) avec 2 animateurs.</p>
<p>Les enfants de l'accueil de midi ont le choix d'aller en extérieur ou de rester en ludothèque. A 12h00 : Rassemblement des enfants qui mangent à la cantine sous le préau, pour retrouver les copains avec lesquels ils vont manger. Passage aux toilettes et lavage des mains avant de rentrer par groupe dans la cantine.</p> <p>Les enfants inscrits à l'accueil du midi se retrouvent en ludothèque dans la salle ALAE en attendant l'arrivée de leur famille, sous la surveillance du personnel de mairie.</p> <p>A midi, les enfants qui étaient en APC rejoignent le groupe pour se diriger vers la cantine.</p>	<p>Les enfants de l'accueil du midi sont au pôle ludothèque dans un hall de l'école ou à l'extérieur selon la météo.</p> <p>Les enfants qui mangent à la cantine peuvent aller d'un pôle d'activités à un autre avant ou après leur repas.</p> <p>12h00 : début du service par groupe classe au self sous le préau, pour retrouver les copains avec lesquels ils vont manger. Passage aux toilettes et lavage des mains avant de rentrer par groupe dans la cantine.</p>

16h30-18h30 : Accueil du soir (les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- 16h30 :

- A Louisa Paulin, les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs familles sont accompagnés par les enseignants et les ATSEM dans la salle commune.

- A Marie Curie maternelle, les enfants sont accompagnés par les enseignants et les ATSEM dans la salle commune. Ce rassemblement permet aux enfants de se préparer pour se rendre à pied au centre de loisirs avec les animatrices et personnel de mairie.

- A René Rouquier, les animateurs vont chercher les enfants (élémentaires) sous le préau, puis une fois notés sur la tablette, ils sont accompagnés en salle ALAE.

Les enfants de maternelles sont accueillis dans le hall de l'école par les animateurs, ils les notent sur la tablette, puis, par classe les enfants sont accompagnés en salle ALAE.

- A Marie Curie élémentaire, les enfants rejoignent les animateurs qui les attendent au portail entre les 2 cours. Une fois tous notés sur la tablette, les enfants se rassemblent et se rendent à pied au centre de loisirs.

- 16h30-17h15 : Le temps du goûter, selon les structures

Le goûter est fourni par les familles, nous demandons également une gourde, un gobelet ou une bouteille d'eau. Chaque enfant a la possibilité de s'installer dans la salle ALAE pour goûter. Des carafes d'eau et le reste du pain de midi sont mis à disposition des enfants qui n'auraient pas de collation.

Quand il fait beau, les enfants peuvent prendre leur goûter en extérieur (un espace est dédié pour cela).

17h00 -18h30 : Activités, Ateliers et APC

Les enfants qui participent aux ateliers CLAS et AFEV sont accompagnés par les intervenants sur l'ALAE (vers 18h00), s'ils sont inscrits à l'Accueil de Loisirs. Ces enfants rejoignent les activités en cours... Les enfants participant à l'APC sont accompagnés par les enseignants à René Rouquier par un animateur à Marie CURIE.

Les activités de l'ALAE et les ateliers sont affichés sur un panneau d'informations afin de répondre aux différents besoins/demandes des enfants, plusieurs activités sont proposées :

- Jeux extérieurs,
- Arts plastiques,
- Ateliers d'expression (cirque, expression théâtrale...),
- Ludothèque,
- Cuisine, ...

Le choix des activités est libre. Les enfants ont aussi la possibilité, sur tous les temps d'accueil, de se poser et de ne rien faire.

Trois soirs par semaine, une salle est mise à disposition des enfants qui souhaitent effectuer leurs devoirs (cela concerne les enfants du CE1 jusqu'au CM2 qui sont sur l'ALAE Marie Curie).

L'accueil extrascolaire

L'accueil en ALSH se déroule dans les locaux de l'espace Victor HUGO.

L'association les Francas de Saint-Juéry est ouverte toutes l'année sur toutes les vacances scolaires. Nous fermons la structure une semaine sur les vacances de fin d'année.

Le temps des Vacances

Vacances Scolaires (la journée type)

Pour les maternelles

7h30 - 9h15	<ul style="list-style-type: none">- L'animateur présent se lave les mains et (porte le masque), installe la salle dédiée au groupe d'enfants (chaises, ouverture des rideaux, aération...), installe des jeux sur tables ou coloriages, livres..., accueille les enfants et les familles- Proposition du petit déjeuner jusqu'à 9h.- Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs : les enfants prennent leur étiquette, posent leurs affaires et la gourde dans la cagette qui correspond (fille ou garçon). Si pas de gourde, l'animateur leur prépare un verre avec le prénom.- A l'arrivée de l'animateur à 8h, suivant le nombre d'enfants, décroisement du groupe (en extérieur ou en salle arts plastiques), sinon cela se fait plus tard à 8h30 maximum.- Le passage aux toilettes se fait de manière échelonnée, selon les demandes et ce jusqu'à 9h.
9h15 - 10h50	<ul style="list-style-type: none">- Rangement et vérification du nombre d'enfants en lien avec la tablette et la feuille d'appel : L'appel des enfants se fait dans les 2 salles, un animateur par salle anime le groupe d'enfants, présente et explique les activités pendant que 2 autres animateurs vérifient la présence des enfants.- Début des activités, départ en sortie...
10h50 - 12h30	<ul style="list-style-type: none">- Arrêt des activités, les enfants sont sollicités pour le passage aux toilettes.- Appel des enfants qui ne mangent pas à la cantine, ils sont accompagnés par l'animateur qui est à l'accueil du midi, qui installe la sieste...- Ceux qui mangent s'habillent (selon la saison et la météo), se rangent et partent à la cantine de l'école Marie Curie vers 11 h 05.- Les animateurs ont pensé à prendre : les gilets jaunes, les clés du portail de l'école Marie Curie, les photocopies des feuilles d'appel, la tablette, les PAI, les paniers repas. Si la responsable pédagogique ne mange pas avec le groupe des maternelles, prendre la clé du centre.- Les enfants rentrent par groupe de 6 dans la cantine, rangent leurs affaires sur un porte manteau, se lavent les mains, sont placés aux tables.- Temps du repas, service à table (11 h 20 – 12 h 15 au plus tard).- Table de 6 enfants maximum ou 5 enfants et un animateur. L'équipe d'animation prend son repas auprès des enfants.- C'est un temps éducatif qui permet l'approche autour de l'alimentation, le goûter à tout... L'eau, le pain, les plats sont servis par les adultes. Petit à petit, les amener vers une certaine autonomie pour aller chercher l'eau et se servir.- Fin du repas, les enfants se lèvent table par table, se rhabillent, quittent la cantine de l'école Marie Curie et se rendent, à pied, à l'espace Victor Hugo, vers 12h30.

11h30 - 12h30	<p>Accueil du midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine. Temps libre. - Installation de la sieste avec la literie fournit par les familles et de la salle « relaxation ». - L'animateur de l'accueil pense à noter le « P » (parti) sur la feuille d'appel dans la colonne qui correspond. - Plus d'enfant : L'animateur signale son départ à la responsable.
12h30 – 14 00	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au centre, détente dans la cour ou sous le préau (selon la météo histoire contée en grand groupe) jusqu'à environ 12h45...Au signal des animateurs (taper dans les mains), ronde sous le préau et appel des enfants qui vont à la sieste - Passage aux toilettes et lavage des mains. Doudous, couches... - Sieste : endormissement des enfants avec 2 animateurs (vers 14 h 15, remonter les enfants qui ne dorment pas et penser à compter le nombre d'enfants installés à la sieste pour faciliter l'appel de 14h30...) - Quelques enfants se réveillent, ils rangent leur doudou, sont sollicités pour aller aux toilettes, et sont amenés sur les activités. - Empiler les lits au fur et à mesure que les enfants se réveillent, ranger leur literie dans les sacs qui correspondent et les poser sur les étagères (filles-garçons), enlever les étiquettes au sol et les remettre sur la tablette (filles-garçons) ... - Relaxation (ceux qui ont mangé à la cantine et qui ont plus de 4 ans) : jeux calmes, contes, musique... environ 20mns. - Accueil des familles : arrivées ou départs de certains enfants. L'animateur de l'accueil pense à noter le « P » (parti) sur la feuille d'appel dans la colonne qui correspond. - Jeux calmes sur table, coloriage, perles...
14h15 – 16h00	<ul style="list-style-type: none"> -Les enfants vont aux toilettes selon leur besoin, rassemblement avec présentation des activités, pas d'appel nominatif (vérification tablette et feuille) - Début des activités. - 15 h 45 : rangement.
16h00 – 16h30	<ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes (si besoin) et lavage des mains. - Un animateur prépare le goûter, les enfants sont répartis dans les 2 salles ou à l'extérieur si la météo le permet. - Goûter. - Animation en grand groupe ou pas : relaxation, lecture d'un conte, expression corporelle, mimes...
16h30 – 18h30	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur met en place les activités de fin de journée : coloriages, dessin, puzzle... ; décroquer les jeux de voitures, de légo ou de dinette pour éviter l'excitation en fin de journée. <p>Accueil du soir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Début des départs échelonnés. Les enfants récupèrent leurs réalisations,

	<p>leurs affaires. L'animateur de l'accueil pense à noter le « P » (parti) sur la feuille d'appel dans la colonne qui correspond.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant 17h30, un animateur se détache : rangement des espaces non utilisés (nettoyer les tables, monter les chaises sur les tables, fermer les stores...), vaisselle...
18h30	<p>Avant de partir, vérifier les toilettes (tirer les chasses d'eau si nécessaire), fermer les stores, les portes, éteindre les lumières et la clim en été ! Baisser les radiateurs en hiver...</p> <p>Les enfants sont tous partis où pas ! Les responsables prennent le relais.</p>

Pour les élémentaires

7h30 – 9h15	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur présent se lave les mains et (porte le masque), installe la salle dédiée au groupe d'enfants (chaises, ouverture des rideaux, aération...), installe des jeux sur tables ou coloriages..., accueille les enfants et les familles. - Proposition du petit déjeuner en self-service (jusqu'à 9 h 00) - Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs : les enfants prennent leur étiquette, posent leurs affaires et leur gourde. Si pas de gourde, l'animateur leur prépare un verre avec le prénom. - A l'arrivée de l'animateur à 8h, suivant le nombre d'enfants, décloisonnement du groupe (en extérieur ou en salle arts plastiques).
9h15 – 11h30	<ul style="list-style-type: none"> - Appel des enfants. - Présentation des activités auprès des enfants (mise en scène...). - Début des activités. - Temps libre dès 11h10...
11h30 – 12h30	<p>Accueil du midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine. - (Si l'effectif à 11h30 est supérieur à 16 enfants, un animateur reste en soutien jusqu'à 12 h 00) - Installation de la salle pour la « relaxation », vérifier que les portes soient fermées, les salles installées... - L'animateur de l'accueil pense à noter le « P » (parti) sur la feuille d'appel dans la colonne qui correspond. - Plus d'enfant : L'animateur signale son départ à la responsable.
11h50 - 13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Appel des enfants qui mangent à la cantine, passage aux toilettes. - Les animateurs ont pensé à prendre : les photocopies des feuilles d'appel, les gilets jaunes, le sac avec le bloc de froid, PAI et panier repas si il y a. - Départ à la cantine de l'école Marie Curie vers 11 h 55. - Lavage des mains dans la salle d'activités de l'école. - Temps du repas, service à table (12 h 15 – 13 h, 13 h 15 au plus tard). - Table de 6 enfants maximum ou 5 enfants et un animateur. L'équipe d'animation prend son repas auprès des enfants. - C'est un temps éducatif qui permet l'approche autour de l'alimentation, le

	<p>goûter à tout...</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'eau, les plats, sont sur les tables : les enfants se servent. Le pain est distribué par un animateur pour éviter que les enfants commencent leur repas par le pain et réduire au maximum le gaspillage. - Les enfants quittent la cantine de l'école Marie Curie et se rendent, à pied, à l'espace Victor Hugo.
13h30 – 14h00	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de relaxation pour les enfants qui ont mangé à la cantine : jeux calmes, contes, musique... environ 20mns. 2 groupes distincts : CP-CE1, CE2-CM1-CM2 + les CP-CE1 qui partent après le repas. - Accueil des familles : arrivées ou départs de certains enfants. - L'animateur de l'accueil pense à noter le « P » (parti) sur la feuille d'appel dans la colonne qui correspond. - Jeux extérieurs, activités en ludothèque.
14h15 -16h00	<ul style="list-style-type: none"> - Rassemblement et appel. - Présentation des activités. - Début des activités. - 15h45 : rangement.
16h00 – 16h30	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du goûter sous forme de « bar à goûter » ouvert de 16h à 16h30. Roulement de petits groupes dans la salle pendant que d'autres enfants jouent dehors. Les animateurs s'assurent que tous les enfants ont pris leur goûter. - Météo de la journée.
16h30 – 18h30	<p>Accueil du soir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps libre (à la demande des enfants) : ping-pong, loup garou, dessins, scoubidous, perles... - Début des départs échelonnés des enfants. L'animateur de l'accueil pense à noter le « P » (parti) sur la feuille d'appel dans la colonne qui correspond. - Les enfants récupèrent leurs réalisations, leurs affaires, rangent leur étiquette. - Un animateur se détache : rangement des espaces non utilisés (nettoyer les tables, monter les chaises sur les tables, fermer les stores...), vaisselle... - La ludo 2 reste ouverte jusqu'à 18h pour privilégier les espaces de jeux dédiés aux enfants.
18 h 30	<p>Avant de partir, vérifier les toilettes (tirer les chasses d'eau si nécessaire), fermer les stores, les portes, éteindre les lumières et la clim en été ! Baisser les radiateurs en hiver...</p> <p>Les enfants sont tous partis... où pas ! Les responsables prennent le relais.</p>

Dés le mois de juin, les enfants de Grande Section de maternelles basculent dans le groupe des CP afin de les préparer au mieux pour le groupe de l'été et la rentrée suivante. Il s'agit d'une passerelle importante facilitant la transition d'un âge à un autre. Les enfants s'habituent ainsi aux locaux, au

fonctionnement, font connaissance avec leurs futurs animateurs... C'est un moyen de faire tomber les craintes liées au « passage chez les grands ». Moment important pouvant générer des angoisses autant chez les enfants que chez leurs parents.

Nous accompagnons également les enfants du multi accueil pour leur passage chez les maternelles afin de découvrir le centre de loisirs. Cette passerelle a lieu un mercredi du mois de juin.

Nous collaborons également avec le service jeunesse afin de créer une passerelle pour les CM2 allant en 6^{ème}. C'est un moment important dans la vie des enfants que nous accompagnons, une phase transitoire marquant symboliquement la bascule entre l'enfance et l'adolescence. Nous avons passé plusieurs années avec eux et nous sommes attachés à les accompagner vers cette nouvelle étape. Cette passerelle débute lors des vacances d'hiver.

Les Mercredis

Les mercredis représentent un temps particulier, une parenthèse. C'est une journée de vacances au milieu d'une semaine scolaire.

En ce sens, nous leur apportons une vigilance particulière. Ils sont l'objet d'une programmation construite en équipe. Nous élaborons un programme de septembre à décembre ainsi qu'un autre de janvier à juillet afin de travailler une vraie progression dans les thématiques abordées.

Le projet pédagogique 2024-2025

A la découverte des mondes

L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs des Francas de Saint-Juéry.

Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la commune de Saint-Juéry et par le projet éducatif de l'association.

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toutes personnes travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs.

Tout animateur travaillant sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance, et marquer son adhésion.

Les objectifs généraux

- Mutualiser les moyens éducatifs
- Accompagner l'enfant
- Susciter l'envie
- Être acteur de ses loisirs

Projet de direction

Accueil de loisirs

Les accueils de loisirs ont pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif et récréatif en dehors du temps scolaire. Ces accueils sont un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Ils favorisent la découverte de nombreuses activités. Chaque accueil s'appuie sur un projet pédagogique qui s'intègre dans le Projet Éducatif.

Contexte

Les Francas de Saint-Juéry ont cette particularité de réunir trois structures intégrées dans un contexte environnemental assez similaire. Associées aux quatre écoles de la commune elles ont chacune des particularités propres.

L'école maternelle Louisa Paulin est implantée au cœur d'un quartier populaire où la mixité est forte. Elle comporte 3 classes.

L'école maternelle et l'école élémentaire de Marie Curie sont implantées au cœur du centre-ville. La maternelle comporte 2 classes et l'élémentaire 7 classes.

L'école René ROUQUIER se situe en périphérie de la ville sur la route d'Albi. Elle comporte 6 classes.

Les missions de l'ALAE

- Développer des activités immersives pour permettre l'imagination et le rêve.

- Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs en définissant les rôles.
- S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées, tout en prenant en compte les rythmes de vie des enfants.

L'ALAE, lieu de loisirs, de récupération.

Les principaux axes de travail

L'équipe de direction se donne pour principaux buts :

- De connaître chaque enfant et sa famille.
- De favoriser l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs.
- De soutenir le développement de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté.
- De veiller à l'intégration physique, morale et affective des enfants.
- De connaître l'enfant et sa famille.
- De former son équipe et l'accompagner dans la démarche de parcours pédagogique.

L'enfant pour se construire à besoin d'évoluer dans un climat de sécurité auprès d'adultes qui sauront le mettre en confiance lui et sa famille, en se montrant disponibles et à l'écoute des besoins de chacun.

Afin de favoriser cet accueil nous proposons un lieu d'accueil le matin qui sera assuré par l'équipe d'animation, personnel municipal et ATSEM, constituera un lieu de transition entre l'enfant et sa famille.

Les intentions pédagogiques

Le travail se construira autour de la pédagogie de projet. Cela fait référence à une approche, stratégie ou méthode pédagogique qui peut être menée individuellement, en petits groupes ou dans un groupe plus large, voire dans toute la structure.

Cette méthode situe les enfants au centre de leurs apprentissages et les encourage à réaliser des tâches qui répondent à des situations réelles. Le projet sera le fil conducteur présent tout au long de l'année scolaire, qui pourra s'intégrer et se placer en parallèle du projet d'école.

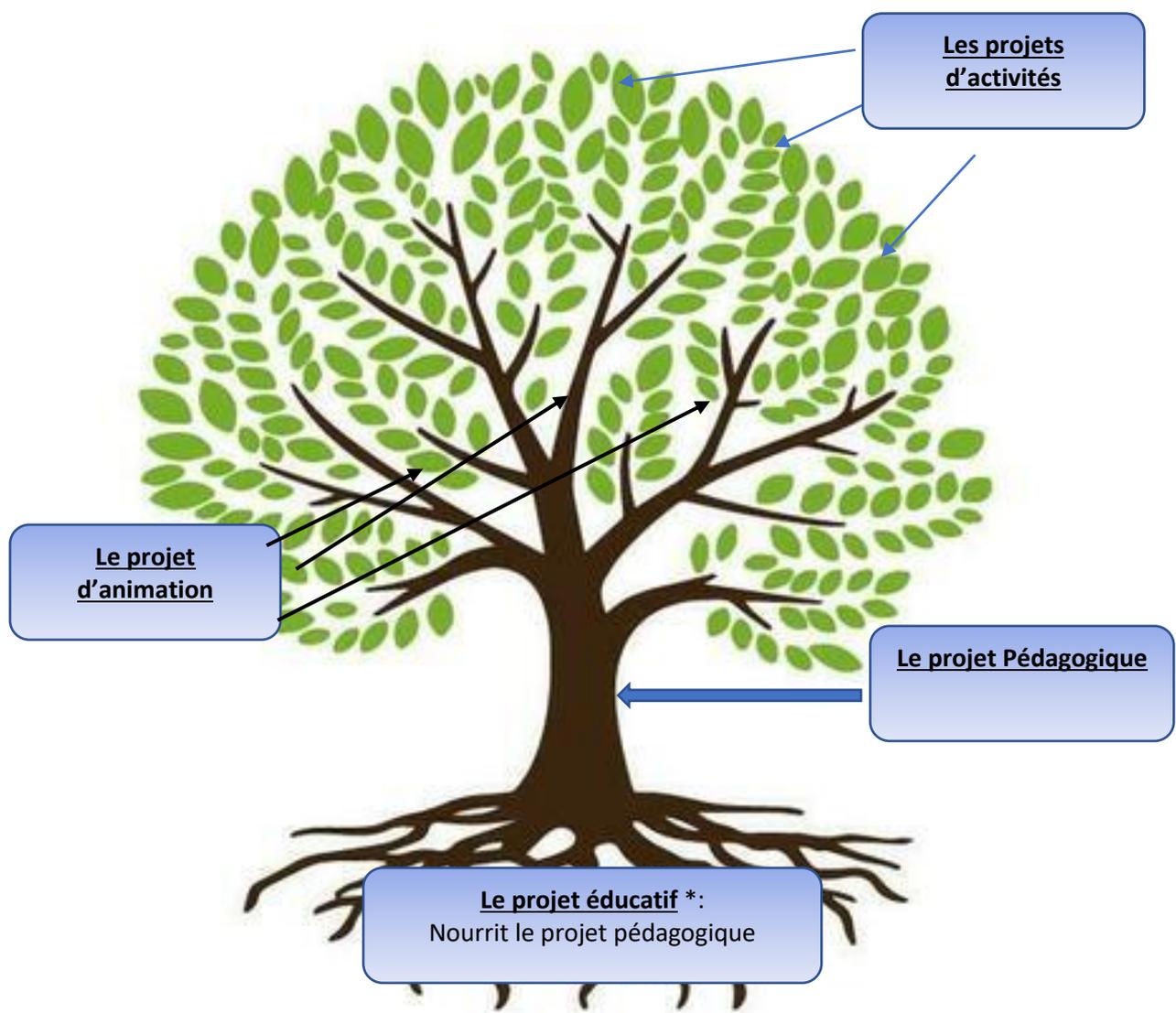
Pour développer un projet dans une structure, la coordination entre les animateurs et leurs activités est incontournable dans le but d'impliquer tous les enfants sur le même projet.

Nous pourrions ainsi travailler sur les objectifs suivants :

- Encourager les enfants à apprendre parce que la tâche éveille la curiosité liée à la réalité, ce qui les stimule à faire des recherches. (Motivation).
- Développer l'autonomie des enfants puisque ces derniers doivent planifier, distribuer des tâches, prendre des décisions (Constructivisme, comme modèle d'apprentissage social).
- Favoriser l'esprit critique des enfants en les faisant identifier leurs propres erreurs et celles des camarades au sein du groupe

- Renforcer les habiletés sociales parce qu'elles permettent aux enfants de mettre en commun les idées et d'échanger au sujet du travail qu'ils réalisent. Le travail collaboratif les aide à atteindre l'objectif.
- Développer la créativité des enfants et des animateurs
- Donner la possibilité de développer leurs talents (Accompagnement pédagogique et diversité).

Nous nous assurerons de travailler pour unifier l'équipe afin de cultiver une identité Francas au-delà des structures périscolaires. C'est en ce sens que le projet pédagogique est commun pour enraceriner notre action sur un socle commun. Le projet d'animation sera construit et élaboré par l'ensemble de l'équipe d'animation pour que chaque enfant saint-juériens vivent la même thématique. Les projets d'activité s'adapteront, eux, à la structure, l'âge des enfants...etc



Le projet d'animation

Présentation

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise comme sur une période plus longue.

Année scolaire : 2024-2025 - Un projet d'animation : A la découverte des mondes

Les projets d'animations	BUTS	Objectifs opérationnels
Les mondes de la nature	Les enfants développent une sensibilisation à l'environnement à travers l'art et l'expression.	<ul style="list-style-type: none">• Proposer un événement de type grand jeu• Créer le lien entre école et ALAE• Proposer une programmation autour du recyclage, de la récupération.• Sensibiliser au tri sélectif et au compostage.• Créer des panneaux signalétiques autour des écogestes.
Les mondes fantastiques	Les enfants sont immergés dans un monde imaginaire afin de développer les curiosités	<ul style="list-style-type: none">• Créer une ambiance « fantastique » en transformant les lieux d'accueil.• Découvrir les légendes traditionnelles du monde entier• Proposer un événement de type grand jeu• Créer le lien entre école et ALAE• Création d'une histoire
Le monde de l'Homme	Les enfants acceptent les différences. Ils acquièrent une ouverture sur le monde.	<ul style="list-style-type: none">• Proposer un événement de type grand jeu• Créer le lien entre école et ALAE• Travailler et créer des activités autour du vivre ensemble• Favoriser les jeux de coopération• Ouvrir sur les cultures. L'Homme est un citoyen du

		monde !
Le monde animal	Les enfants repèrent les animaux et prennent conscience de la mission de protection et de préservation.	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un événement de type grand jeu • Créer le lien entre école et ALAE • Sensibilisation au respect et à la protection de la faune. • Impulser des missions que les enfants devront réaliser • Création d'un répertoire animalier.

Ce qui nous a conduit à la réalisation du projet « A la découverte des mondes », c'est le désir de susciter la curiosité des enfants de l'ALAE et faire en sorte qu'ils deviennent des explorateurs des mondes qui nous entourent et de ceux peuplant notre imaginaire. Nous avons choisi 4 mondes à explorer : *Les mondes de la nature, les mondes fantastiques, le monde de l'Homme et le monde animal* ; parce que ce sont des thématiques plurielles dynamiques, vivantes, optimistes, transversales, qui nous permettent de travailler pleinement sur les domaines pédagogiques de la Maternelle au Primaire. Ce sont aussi des thématiques riches en culture, en documents, en supports que les enfants pourront découvrir ou redécouvrir.

Durée : 1 an découpé en 4 périodes. Période de vacances à vacances

Public :

Toutes les tranches d'âges,

Evaluation :

Fin des périodes

Le projet Temps méridien

La restauration scolaire est ouverte à tous les enfants scolarisés. La prise de repas dans les restaurants scolaires n'est pas obligatoire. C'est un service public destiné aux familles pour les enfants scolarisés.

La pause méridienne est organisée par l'ALAE pour assurer aux enfants les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité physique, affective et morale.

La durée de la pause méridienne offre la possibilité de développer un contenu pédagogique en en faisant un temps éducatif à part entière en prenant en compte le fait qu'il s'agit également d'une pause dans la journée offerte aux enfants pour décompresser.

1- Axes de développement et objectifs

La pause méridienne est un moment pendant lequel l'enfant doit se restaurer mais aussi se détendre. Elle a également vocation à être un temps éducatif propice à la découverte et à l'apprentissage autour de trois axes :

L'alimentation : pour acquérir des notions de nutrition et découvrir de nouvelles saveurs.

La vie en collectivité : pour acquérir les notions de responsabilisation et d'autonomie

Le jeu et la détente : Pratique d'activités ludiques, culturelles et sportives. Moment de détente et d'autonomie.

Les enfants sont accueillis par le personnel de l'ALAE qui veille à leur sécurité physique et morale ainsi qu'aux besoins particuliers des enfants porteurs de particularités (handicap, PAI...etc)

Ils sont sensibilisés aux règles de vie collective, au respect des autres, des lieux et du matériel, par la mise en place de règles de vie simples et consenties.

Des activités adaptées et diversifiées sont proposées afin d'éveiller leur curiosité et leur créativité et de renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide.

Ce temps méridien permet aux enfants de choisir leur activité.

Les espaces disponibles, sont aménagés au mieux pour assurer le bien-être des enfants durant le repas ou les temps récréatifs et ludiques.

Les moyens de communication avec les familles seront développés.

2 - Objectifs pédagogiques

Permettre la détente et le choix de l'activité

Permettre à l'enfant :

- De se poser ou ne rien faire
- De participer à un club de son choix et ainsi s'engager
- De jouer en autonomie avec les camarades

Faire acquérir de bonnes habitudes d'hygiène de vie

Permettre à l'enfant :

- D'acquérir des habitudes alimentaires adaptées
- De donner du sens à l'alimentation au travers de différentes animations thématiques (saisonnalités, patrimoine, culture alimentaire...)
- D'enrichir son lexique et sa connaissance des produits alimentaires
- De lutter contre le gaspillage
- D'acquérir davantage d'autonomie (se servir seul, gérer son repas, débarrasser sa table...)

3 - Moyens mis en œuvre

Sondage :

Il sera mené par les animateurs auprès des enfants pour recenser les histoires qu'ils connaissent et pour connaître les activités qu'ils souhaitent pratiquer sur ce temps.

→ Exploitation des données récoltées

Activités diversifiées proposées aux enfants

L'enfant choisit l'activité qu'il souhaite faire. Les animateurs proposeront un tableau d'activité présentant les activités aux enfants :

Mise en place des animations liées aux projets culturels dans lesquels est inscrit l'ALAE. Il s'agira de prendre le temps nécessaire de travailler ces projets en profondeur.

Événements et particularité

Cette année nous mettons en place des composts. Nous aborderons ainsi les notions de diminution et de recyclage de nos déchets alimentaires. Nous travaillerons en collaboration avec le service restauration et les enseignant(e)s des écoles.

Nous pourrions être amené à étendre cette sensibilisation en mettant en place d'autres outils pour aider au tri et éviter le gaspillage (Table de tri, panimètre...).

Nous pourrions également, en partenariat avec le service restauration de la commune et notre fournisseur pour les mercredis et vacances proposer des événements spéciaux autour de nos thématiques de projet où de la semaine du goût par exemple.

Partenariats

Ansamble Midi-gastronomie – Service restauration de Saint-Juéry - APE – Enseignant(e)s

Espaces de communication

Affichages par et pour les enfants, affichage pour les parents à l'extérieur de l'école.

5- Contexte

Le temps méridien se déroule sur deux sites :

- L'école Marie CURIE
- L'école René ROUQUIER

Les enfants de l'école maternelle Louisa Paulin se rendent en bus sur le site de l'école René Rouquier.

Encadrement

M BROUSSY-LEGRAND Arnaud assure la responsabilité pédagogique et administrative de la pause méridienne sur l'ensemble des structures Francas de Saint-Juéry. Deux responsables Pédagogiques assurent la responsabilité sur chaque structure :

Marie CURIE : Christine CROS

Louisa PAULIN et René ROUQUIER : Christel DUFAU

Dès le mois de Novembre, une restructuration de l'équipe interviendra :

Arnaud BROUSSY-LEGRAND reste le directeur de l'ensemble secondé par Christel DUFAU.

Ils auront chacun une structure « référente » : Marie CURIE pour Christel DUFAU, Louisa PAULIN et René ROUQUIER pour Arnaud BROUSSY-LEGRAND.

Sur site, ils seront relayés par 3 responsables pédagogiques adjoints :

Louisa Paulin : Mélodie SOULET FABRE

Marie CURIE : Emile BOUTONNET

René ROUQUIER : Amaury BERTEN

Le taux d'encadrement sur le temps de pause méridienne est de 1 animateur pour 14 enfants de – de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de + de 6ans. Cependant, les valeurs de notre structure nous conduisent à préserver un encadrement d'1 animateur pour 10 enfants de – de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans. Nous mettons à cœur de garantir une qualité d'accueil et de sécurité.

Les missions et les obligations de services sont précisées aux animateurs avant leur prise de fonction (positionnement, rôle éducatif pendant le repas et les temps récréatifs, hygiène et sécurité).

Des réunions régulières permettent à l'équipe de mettre en place l'organisation des actions prévues dans le projet de fonctionnement de la pause méridienne.

Une réunion rapide chaque jour pour faire le bilan quotidien.

6- Ressources matérielles

Espace à disposition :

Les cours des écoles,

Les préaux,

A Marie CURIE

Une salle de motricité

Un espace intérieur

A René ROUQUIER et Louisa Paulin

La salle ALAE

Le hall de la maternelle

Budget attribué

Voir budget ALAE pour l'année 2024-2025

7- Conditions et modalités d'accueil

De 11h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Chaque animateur de l'ALAE est référent d'une classe pour procéder à l'appel de 11h30.

Marie CURIE maternelles	Marie CURIE élémentaires	René ROUQUIER	Louisa PAULIN
PS-MS-GS Mme AVERSENC : Emilie	Classe Mme AZEMA Jessica	Classe Mme LACOMBE Nora / Maël	Mme TREMOLIERES Personnel mis à disposition
PS-MS-GS Mme	Classe Mme PINEL	Classe Mme VINCE	Mme VERGNES

WYURTS : Ninthuja	Stéphanie	Jean-Quentin	Personnel mis à disposition
	Classe Mme DUVIVIER Barbara	Mme COUTET Sophie	M MAGRE Isabelle / Maël
	Classe Mme BERAL Fatima	Mme BEUROIS Magali	
	Classe Mme GROC Personnel mis à disposition	Mme MORENO Amaury	
	Classe Mme MINK Emile	Mme BLANC Mikaël	
	Classe Mme BOULLE BRARD Emile		
	Classe ULIS Mme BONNET Les enfants rejoignent chacun leur groupe à la sortie de leur classe		

Chaque animateur passe faire l'appel des enfants inscrits à la cantine. Une feuille d'appel spécifique se trouve dans chaque classe.

L'enseignant prend en charge les enfants ne mangeant pas à la cantine et les accompagne au portail.

L'animateur de chaque classe, prend en charge les enfants mangeant à la cantine et les accompagne soit sur leur lieu d'activité soit directement à la cantine suivant l'ordre des services.

Après le repas, les enfants sont associés au débarrassage de leurs tables ou de leur plateau. Une fois les tables nettoyées, les enfants sortent par petits groupes pour rejoindre la cour, accompagnés par les animateurs.

A 13h20, les enseignants prennent le relais dans la cour et à l'accueil du portail.

Spécificités Louisa Paulin

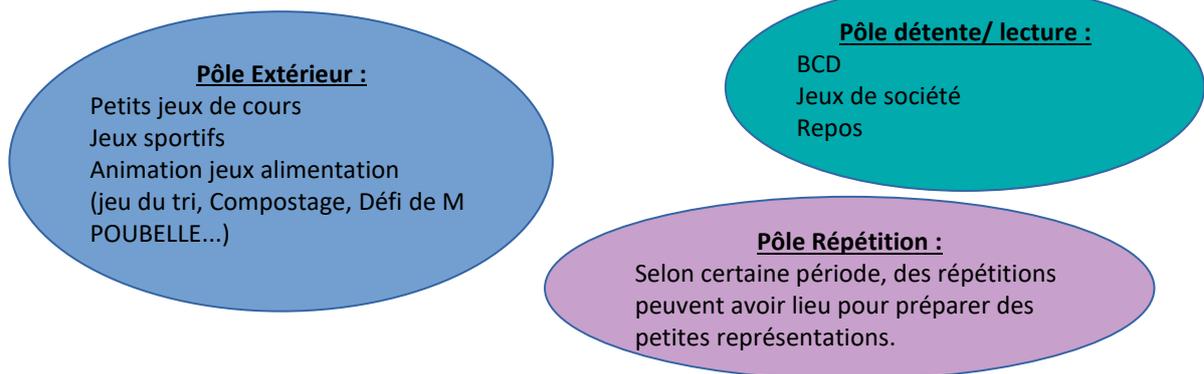
Les enfants de l'école Louisa Paulin déjeunent à la cantine de René ROUQUIER.

L'appel des enfants se fait en classe par l'animatrice(eur) et le personnel mis à disposition.

Les enfants prennent ensuite le bus pour se rendre sur le lieu de repas.

Après la fin du repas, les enfants peuvent se détendre un moment avant de reprendre le bus et aller faire la sieste sur leur école.

8- Activités proposées



Un Planning sera effectué pour l'ensemble de chaque période et programmera ainsi les activités afin que chaque enfant puisse s'y retrouver.

Les activités seront TOUJOURS en corrélation avec le thème de la période. Ainsi les enfants seront totalement immergés dans la thématique et nous feront vivre, ainsi, des moments d'apprentissage forts.

Le dernier jour de chaque période, un mini évènement pourrait être organisé pour clôturer la fin de la thématique et donner une transition sur la prochaine (exposition, spectacle, grand jeu...)

Conclusion

Ce projet est une continuation du projet pédagogique précédent. La particularité de celui-ci est qu'il est un véritable tronc commun à l'ensemble des structures des Francas de Saint-Juéry afin de répondre à la cohérence et à la demande du directeur. Il apparaît et se veut être en lien avec le projet éducatif et plus largement au PEDT de la commune. Il s'inscrit dans une démarche d'apprentissage réelle pouvant faire écho et, tout du moins, faire un lien avec les écoles auxquelles nous sommes associés. Il présente un programme pédagogique, ludique et pertinent. L'enjeu est de mettre l'animation au cœur du projet et d'impulser la notion de projet aux enfants.

Celui-ci ne sera pertinent qu'avec le concours des enseignants afin de travailler en continuité et en pertinence. N'est-ce pas là les objectifs de l'ALAE ?

Evaluation

Elle portera sur :

- **Le comportement des enfants**
 - Autonomie dans le réfectoire
 - Investissement dans les activités
 - Respect des règles, du matériel et des personnes
 - Les moyens mis en œuvre

- **Nombre d'activités proposées et organisation des groupes**
 - Évènements thématiques
 - Partenariats
 - Espace de communication
 - Référentiel de jeux

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet. Par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif)
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre.

Outils utilisés pour évaluer

Évaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.

Mise en place d'une fiche d'auto évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en début de période et un bilan à la fin).

Bilan avec l'équipe (petit groupe et grand groupe), chaque fin de semaine et en fin de chaque période.

Evaluations des stagiaires BAFA / ou autres

En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.

Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'animateur référent, sur l'équipe de direction.

En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.

En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

HYGIENE ET SANTE (cf réglementation 2010)

1. PIQUE NIQUE :

- Respect des températures dans les glacières.
- Chaîne du froid respectée : du réfrigérateur à la glacière et de la glacière à la consommation.

2. PAI ENFANTS :

Ils seront conservés au siège des Francas et accessible à tous. Une copie sera présente sur chaque structure.

3. Contrôle sanitaire :

Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments.

Les trousse de premiers secours, à prendre lors des sorties seront rangées dans le local infirmerie. Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière systématique.

Le partenariat

L'équipe d'animation doit impulser le partenariat avec les diverses associations de la commune (sportives, culturelles ou autres), ainsi qu'avec les différents services.

Un annuaire de l'ensemble des contacts partenaires à l'association est disponible dans le bureau de l'accueil.